AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-7-64 263...

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX

C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88.56.15
88.06.15

ABONNEMENT ANNUEL

30 frs

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: L. BOUYX

BULLETIN N° 18 DE JUILLET 1974 - TOUS DEPARTEMENTS............ p. 1

VIGNE

MILDIOU - Vignobles de la Loire Atlantique et vignobles de Muscadet de Maine et Loire - Les récentes pluies ont pu empêcher l'exécution du traitement conseillé dans la note du 24 Juin. Pour les viticulteurs qui n'ont pu renouveler cette protection, il est indispensable de l'assurer dès que possible.

- Autres vignobles - La végétation continue de s'accroître rapidement. Quelques très rares taches ont été decelées. Pour éviter leur extension, il convient d'exécuter dès que possible un nouveau traitement.

OIDIUM - Sur les cépages sensibles, on pourra profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour combattre l'oïdium, la protection assurée par le poudrage au moment de la floraison ayant été éliminée par les pluies.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - Les températures élevées de la deuxième quinzaine de Juin ont été très favorables à l'activité du carpocapse. Le risque d'attaque continue d'être élevé.

- Dans les vergers des départements de Maine et Loire, de la Loire Atlantique (sauf le Nord), de la Sarthe, de la Mayenne, de la Vendée, la protection conseillée dans la note du 24 Juin pour le début de la semaine du 24 au 29 Juin doit être renouvelée si elle a été éliminée par les pluies.
- Dans les vergers du nord de la Loire Atlantique, la protection conseillée pour la fin de la semaine du 24 au 29 Juin, doit également être assurée dès que possible.

POMME DE TERRE

MILDIOU - Dans les départements de la Sarthe, de la Mayenne et dans le nord de la Loire Atlantique, il y a lieu de terminer d'urgence, sur les cultures qui ne sont pas destinées à un prochain arrachage, le traitement conseillé pour la fin de la semaine du 24 au 29 Juin.

Dans les autres régions, il n'y a pas encore lieu d'intervenir.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 1er JUILLET 1974

